

# Causeries

[[Voir les nn<sup>os</sup> [1](#), [2](#) et [3](#) du *Libertaire*]]

Prenons l'enfant au berceau :

Trois enfants naissent le même jour : l'un dans l'hôtel d'un financier, le second dans une mansarde d'ouvrier, le troisième dans une chaumière de paysan.

La société ignore quelles seront les facultés de chacun d'eux ; elle ignore s'il y a parmi eux un homme de génie et quel est celui-là.

Il semble que pour elle ces trois enfants doivent être l'objet d'une même sollicitude, qu'elle doit leur reconnaître les mêmes droits, leur fournir les mêmes moyens de développer leurs énergies et leurs aptitudes, ou leur génie. Il semble même que si l'un d'eux doit être favorisé, c'est celui qui, né dans le berceau le plus pauvre, doit trouver le moins de satisfaction dans sa famille malheureuse.

Voyons s'il en est ainsi et quelle sera l'existence de ces trois nouveaux citoyens.

— 0 —

Le premier recevra dans l'enfance des soins assidus, quoique salariés, servis dès le jeune âge par des domestiques, il prendra l'habitude de l'être. Fût-il inintelligent, incapable, il sera envoyé dans les lycées établis par l'État, c'est-à-dire par les contribuables, et il finira par obtenir, après huit ou dix ans d'école un diplôme de bachelier. Avec ce diplôme, il entrera dans

quelque faculté de l'État, subventionné par le budget et après un temps plus ou moins long et un nombre plus ou moins considérable d'examens, il deviendra licencié en droit, ce qui lui permettra de prétendre aux postes et fonctions de l'État.

Il n'aura pas à s'occuper de gagner sa vie par un labeur quelconque : d'autres la gagnent pour lui. Il a de par sa naissance, acquis le droit à la paresse. Son père en majorant des titres, en spéculant sur la hausse et la baisse, en prêtant à la petite semaine a réalisé de gros bénéfices ; le gosse en profite.

Et ce gosse, après avoir fait bombance avec les filles de théâtre, épousera une femme qui lui apportera une grosse dot. Il habitera un appartement situé sur le boulevard entretenu au frais es contribuables, il se promènera en équipage au bois , sablé, arrosé, planté, ratissé encore aux frais des contribuables.

La société qui a des soldats pour défendre ses biens, des consuls et des ambassadeurs pour sauvegarder ses intérêts à l'étranger, des chemins-de-fer garantis par l'État pour lui faciliter les moyens de transports et les spéculations veille même à ses plaisirs.

Quand ses parents mourront, il héritera des propriétés et des capitaux accumulés acquits par les défunts sans avoir rien fait même pour les accumuler ou les acquérir. Et à son tour il recevra la rente des uns et des autres.

Il subventionnera alors, s'il lui plait, quelque journal qui louera sa vertu, son patriotisme, ses prétendues idées, et des courtiers électoraux qui le

présenteront comme candidat aux  
populations.

Alors il sera de ceux qui donnent des lois au pays qui  
décident de ses destinées ; il sera  
grassement payé pour exercer le pouvoir.

(à suivre)